

GROUPE DE COVISION Mis en place par la Ffat

Une réflexion a été menée au sein de la FFAT sur la création de groupes de covision. La covision est une pratique de professionnels, entre pairs, leur permettant d'échanger leurs questionnements, difficultés, doutes... pour affiner leur travail et nécessite pour cela un cadre sécurisant.

La FFAT communique les éléments principaux de cette réflexion afin que les membres actifs de la FFAT intéressés puissent s'appuyer sur une base de travail.

La liste des personnes intéressées sera communiquée par régions, sur demande, afin de pouvoir auto-constituer des groupes.

La FFAT se situe ici dans un rôle d'initiateur de projet.

- Lieu de rencontre d'art-thérapeutes en exercice autour de leur pratique en individuel ou en groupe, s'inscrivant dans une continuité et une régularité.
- Engagement de chacun dans sa propre parole, c'est à dire lieu d'échange impliquant.
- Groupes fermés de 3 à 5 personnes avec cooptation de tous les participants.
- Liberté de parole garantie par la confidentialité stricte au sein de chaque groupe.
- Groupes constitués sur des motivations énoncées.
- Groupes de 3 H mensuel (maximum bi-mensuel).
- Chaque groupe déterminant son lieu de réunion qui, pendant la durée de la rencontre, ne doit pas être ouvert à des interventions extérieures (téléphone, lieu public...).
- Un groupe spécifique pourra être constitué par les art-thérapeutes ayant une pratique de formateur.
- Dans un second temps, il sera nécessaire de se questionner sur la nécessité de constituer des groupes selon des champs spécifiques de pratique clinique ou d'ateliers.